

ATTESTATION D'EXÉCUTION D'UNE INSPECTION D'UN IMMEUBLE PRINCIPALEMENT RÉSIDENTIEL

1. PARTIES

ENTRE :

NOM DE L'INSPECTEUR

NOM DU CLIENT 1

NOM DU CLIENT 2

2. ADRESSE DE L'IMMEUBLE

3. ATTESTATION DU CLIENT

3.1 L'INSPECTEUR a obtenu du vendeur et revu avec LE CLIENT un document intitulé « Déclaration du vendeur » relatif à l'immeuble Oui

Non L'INSPECTEUR n'a pu obtenir ledit document pour les motifs suivants : _____

3.2 L'INSPECTEUR a visuellement examiné tout l'extérieur du bâtiment, sauf : _____

3.3 L'INSPECTEUR et LE CLIENT ont pu constater lors de l'inspection des fondations, _____ fissures.

3.4 L'INSPECTEUR a visuellement examiné, à l'intérieur de l'immeuble, tous les systèmes et toutes les composantes installées faisant partie de son rapport d'inspection, sauf : _____

3.5 L'INSPECTEUR a examiné le plancher, les murs et le plafond. Au sous-sol et dans le vide sous toit.

Des traces d'infiltration d'eau étaient visibles : Non

Oui Endroits _____

Des cernes d'eau étaient visibles : Non

Oui Endroits _____

Des moisissures étaient visibles: Non

Oui Endroits _____

Des odeurs présentes : Non

Oui Endroits _____

Le cas échéant, _____ fissures ont été constatées à cette occasion

Explications fournies : _____

3.6 LE CLIENT reconnaît avoir reçu la convention de service et la norme de pratique lors de l'inspection ou par

Fax Courriel Poste _____ jours avant l'inspection.

Personnes présentes : Vendeur Acheteur Agent inscripteur Agent collaborateur Autre : _____

4. SIGNATURE DU CLIENT

LE CLIENT déclare avoir suivi L'INSPECTEUR durant l'inspection et avoir examiné avec ce dernier les éléments ci-avant énumérés.

ET J'AI (NOUS AVONS) SIGNÉ, CE _____ ième JOUR DE _____

CLIENT 1

CLIENT 2



À l'usage exclusif des membres de l'Association des inspecteurs en bâtiments du Québec.
Tous droits réservés. Reproduction interdite. © Association des inspecteurs en bâtiments du Québec

AEI-00001.5